

M. Chrétien: Monsieur le président, voilà ce que je veux dire: S'ils sont vraiment intéressés, ils n'ont qu'à faire les accommodations que les autres provinces font à l'occasion de ce programme de décentralisation.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre, car j'ignore qui est le porte-parole du gouvernement en matière de politique financière. Hier soir, au cours d'une émission au réseau CTV intitulée «Hourlong»—et qui a semblé bien plus longue encore—le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que le cours du dollar canadien devrait se maintenir à 90c., c'est-à-dire que sa valeur au pair devrait s'établir à 90c. Nous voyons donc d'un côté le ministre des Finances déclarer que le gouvernement a pour politique de laisser flotter le dollar, et de l'autre, le ministre de l'Industrie et du Commerce qui affirmait hier soir que le gouvernement a pour politique de fixer à 90c. le cours du dollar, c'est-à-dire sa valeur au pair, pas même un dollar.

Le premier ministre nous dirait-il qui, du ministre des Finances ou de celui de l'Industrie et du Commerce, parle pour le gouvernement sur les questions financières et énonce la politique du gouvernement? Le premier ministre s'accorde-t-il avec le ministre de l'Industrie et du Commerce qui a prêté hier soir que le dollar prendrait encore au moins deux mois avant de se raffermir? Il s'agit là de questions importantes auxquelles je demanderais au premier ministre de répondre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question a été posée au ministre des Finances il y a quelques minutes et il a déclaré carrément que notre politique économique était de laisser flotter le dollar.

M. Crosbie: Le premier ministre prétend que le ministre de l'Industrie et du Commerce tenait des propos intempestifs et n'exposait pas la politique gouvernementale. Il a perdu la tête. On l'a surnommé avec raison le Bavard.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Le ministre de l'Industrie et du Commerce a également déclaré hier soir au cours du même programme quand il a été interrogé au sujet du déficit du gouvernement—il ne les aimait pas naguère, mais il s'accommode maintenant d'un déficit de 11 milliards de dollars . . .

Une voix: Il a changé de ton!

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Je tente d'être raisonnable en permettant au député de terminer ses remarques préliminaires, mais je voudrais qu'il pose maintenant sa question.

M. Crosbie: Voici ma question: quand le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré hier soir que nous pourrions encore accroître nos revenus, parlait-il au nom du gouvernement, quand il a déclaré que le gouvernement pourrait majorer les impôts et accroître les revenus plus tard cette année? Je cite ce qu'il a dit: «Nous pourrions encore augmenter nos revenus». Est-ce la position du gouvernement?

M. Trudeau: L'attention que porte le député aux déclarations du député de Crowfoot est surprenante.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Si les députés de son parti lui avaient prêté une oreille attentive plus tôt, il n'aurait peut-être pas quitté leurs rangs.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Ma question s'adresse au premier ministre. Il dit que je suis de près ce que dit le ministre de l'Industrie et du Commerce. Mais je veux savoir si le premier ministre en fait autant. Le ministre lui fait un tort immense. Qui représente le gouvernement en matière de finances? Le ministre de l'Industrie et du Commerce ou le ministre des Finances?

M. l'Orateur: A l'ordre.

● (1432)

LE NIVEAU QU'AUURAIT ATTEINT L'INFLATION N'ÉUT ÉTÉ LA RÉGLEMENTATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. Comme le gouvernement a l'intention d'abroger le programme de lutte contre l'inflation le 14 avril, c'est-à-dire vendredi, et que les chiffres sur l'inflation communiqués aujourd'hui nous donnent le taux d'inflation exact depuis l'entrée en vigueur du programme de réglementation, soit 2 p. 100 de plus, pour une inflation de 18 p. 100, qu'il n'avait été prévu à l'entrée en vigueur du programme, le ministre des Finances pourrait-il nous dire de combien aurait été à son avis, le taux de l'inflation, s'il n'y avait pas eu de réglementation?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, il s'agit vraiment d'une question hypothétique à laquelle je ne peux pas répondre.

[Traduction]

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question à nouveau au ministre des Finances qui, en cherchant de bonnes raisons pour justifier le taux de l'inflation dans son exposé budgétaire, a parlé de l'incidence de la chute du dollar sur les prix au Canada. Le ministre pourrait-il nous dire, vu le taux élevé de l'inflation, quel aurait été, d'après lui, le taux d'inflation, si le dollar n'était pas tombé aussi bas aussi rapidement?